



DOSSIER DE CANDIDATURE AU CHAMPIONNAT U13 Départemental 1 Saison 2025/2026 – 1^{ère} phase

LA PASSION DU FOOT,
LA DYNAMIQUE EN PLUS !

(Dossier à remettre **avant le 31 août 2025**)

L'Assemblée Générale du 31 mai 2024 a décidé d'apporter des modifications sur l'organisation des championnats des jeunes du District de la Vienne de Football à compter de la saison 2024 – 2025.

Pour les U13, l'engagement au championnat de Départemental 1 phase 1 (constitution de deux poules de huit équipes maximum) se fait sur la base d'un appel à candidature.

Le règlement de cet appel à candidature comprend différents critères qui permettront à la commission des jeunes d'établir le classement des équipes candidates, et ainsi attribuer les places correspondantes, dans le cas où le nombre de clubs candidats est supérieur à 16.

En phase 1 : il y aura une seule équipe par club dans le championnat de Départemental 1.

En phase 2 : il y aura une seule équipe par club dans chaque poule dans le championnat de Départemental 1.

Rappel : Extrait du règlement du championnat U13 adopté lors de l'assemblée générale du District le 31 mai 2024

La première phase du championnat de départemental 1 comprendra au maximum deux poules de 8 équipes chacune, soit au total 16 équipes.

La première phase comprendra 7 journées.

En plus de l'engagement Footclubs, les clubs doivent faire candidature avant le 31 août 2025 sur la base des critères ci-dessous.



DOSSIER DE CANDIDATURE AU CHAMPIONNAT U13 Départemental 1 Saison 2025/2026 – 1^{ère} phase

LA PASSION DU FOOT,
LA DYNAMIQUE EN PLUS !

Critères et mode d'attribution des points pour le classement des équipes candidates

Nombre de points cumulables par critère	Nombre de licenciés U11-U12 par équipes engagées en U13 année N-1	Diplôme Educateur	Niveau saison N-1 U13
0	Inférieur à 10	Aucun	-
2	Entre 11 et 12	CFI ou MODULE	-
4	Entre 13 et 14	DF ou CFF	D3
6	Entre 15 et 16	DF COACH JEUNES ou CFF2	D2
8	Entre 17 et 18	BMF	D1
10	Supérieur à 19	BEF et +	Régional

Critères complémentaires :

- Malus : -1 point par match de suspension et par joueur dans la catégorie U13

- En cas d'égalité, il sera retenu entre les équipes concurrentes, celle la mieux classée lors de la phase 2 de la saison N-1

Chaque équipe se verra attribuer un nombre de points pour chacun des 3 critères ci-dessus.
Le total des points des trois critères permettra d'établir le classement.

Exemple :

Équipe ayant DF COACH Jeunes ou CFF2 : 6 points
23 licenciés avec deux équipes soit un ratio de 11.5/ équipe : 2 points
Evolait en Départemental 1 en 2^{ème} phase de la saison N-1 : 8 points
Malus pour 1 match de suspension : -1 point
Soit un total de :15 points.

A retenir :

Le championnat de District comprendra 2 phases par matches « aller ». Des accessions en championnat régional U13 CRITERIUM sont prévues à l'issue de la 1^{ère} phase (le nombre n'est pas encore connu).



DOSSIER DE CANDIDATURE
AU CHAMPIONNAT U13 Départemental 1
Saison 2025/2026 – 1^{ère} phase

LA PASSION DU FOOT,
LA DYNAMIQUE EN PLUS !

(Dossier à remettre **avant le 31 août 2025**)

Liste des éléments à fournir

Club

- Nom du Club :
- Numéro d'affiliation du club :
- Nom de la personne ayant complété le dossier de candidature :
 - Fonction :
 - Téléphone :
 - Courriel :

Equipe U13 saison 2025 - 2026

- Nom de l'éducateur saison 2025 – 2026 :
 - Nom et prénom :
 - Courriel :
 - Téléphone :
 - Parcours de formation de l'Educateur en charge de l'équipe U13 D1 (préciser les formations et diplômes correspondants)

DIPLOME	NOM FORMATION	NOM DU DIPLOME	DATE D'OBTENTION
CFI ou Module :			
DF ou CFF :			
DR COACH JEUNES ou CFF2			
BMF			
BEF et +			
AUTRES			

Les données concernant les autres critères comme le nombre de licencié(e)s, le classement de la 2^{ème} phase de la saison N-1, ne sont pas demandées dans le dossier de candidature car elles sont disponibles au District.

Motivation du club pour participer au championnat U13 D1

.....

.....

.....